

# CÔTE D'IVOIRE

## GÉNÉRALITÉS

### Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 322 463 km<sup>2</sup>.
- **Population** : 16,631 millions d'habitants. Population formée d'une soixantaine d'ethnies (parmi lesquelles les Baoulés, Dioulas, Bétés, Malinkés, Sénoufos). La population d'origine étrangère représente 4,3 millions d'habitants. Part de la population urbaine : 44,4 % ; densité : 51,6 habitants/km<sup>2</sup>.
- **Principales villes** : Abidjan (2 500 000 hab. en 1996), Bouaké (330 000 hab. en 1995), Daloa (123 000 hab. en 1995), Yamoussoukro, capitale administrative depuis mars 1983 (110 000 hab. en 1995).
- **Régime politique** : M. Laurent Gbagbo a été élu Président de la République le 22 octobre 2000. À la suite de la crise socio-politique déclenchée à l'automne 2002, un gouvernement de réconciliation nationale a été formé le 10 mars 2003, sous la direction de M. Seydou Diarra, Premier ministre.

### Économie

- **PIB par habitant** : USD 857,1 (2003)
- **Répartition par secteurs d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB marchand	29 %	26 %	45 %
Population active	49 %	14 %	37 %

### Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	41,0	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	15,5 %
Taux de mortalité infantile :	10,2 %	Indicateur de dévelop. Humain – Classement :	163 <sup>ème</sup> /177
Taux d'alphabét. des adultes :	Nd	APD reçue par habitant (versements nets)	USD 65,3

\* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2004 (données 2002)

### Accords internationaux

La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre du Conseil de l'Entente avec le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

### Relations avec la communauté financière internationale

À la suite de la crise déclenchée à l'automne 2002, les relations avec les principaux bailleurs de fonds internationaux ont été suspendues. Plusieurs missions du FMI et de la Banque mondiale se sont néanmoins rendues à Abidjan pour évaluer les conditions d'une reprise des relations avec les Institutions de Bretton Woods, qui pourrait prendre la forme d'une assistance post conflit, sous réserve d'une normalisation de la situation politique et d'un accord de l'ensemble des bailleurs concernés. Néanmoins, la suspension des décaissements de la Banque mondiale en juin 2004, suite au non-paiement par l'État ivoirien de ses échéances, éloigne la probabilité d'une reprise à court terme des relations avec les institutions de Bretton Woods.

## ACTIVITÉ

La Côte d'Ivoire est soumise à une profonde crise politique depuis l'automne 2002. Celle-ci a conduit à une partition du pays, la partie Nord étant toujours occupée par les Forces nouvelles (*ex-rebelles*). L'année 2003 a connu certaines avancées politiques telles que le redéploiement partiel de l'administration. Toutefois, privée de financements internationaux depuis le déclenchement de la crise, handicapée par l'occupation de la zone Nord, l'économie ivoirienne a de nouveau subi un recul de l'activité en 2003, évalué à 1,1 %.

<b>Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire</b>				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2000	2001	2002	2003 (a)
RESSOURCES	10 130,0	10 572,8	10 937,6	11 218,8
<b>PIB (au prix du marché)</b>	<b>7 546,5</b>	<b>7 869,5</b>	<b>8 149,3</b>	<b>8 285,0</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>2 583,5</b>	<b>2 703,3</b>	<b>2 788,3</b>	<b>2 933,8</b>
EMPLOIS	10 130,0	10 572,8	10 937,6	11 218,8
<b>Consommation Finale</b>	<b>6 226,5</b>	<b>6 397,9</b>	<b>6 124,9</b>	<b>6 454,8</b>
Publique	1 050,0	1 100,5	1 132,0	1 181,1
Privée	5 176,5	5 297,4	4 992,9	5 273,7
<b>Formation brute de capital fixe *</b>	<b>791,8</b>	<b>858,8</b>	<b>728,4</b>	<b>953,3</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>3 111,7</b>	<b>3 316,1</b>	<b>4 084,3</b>	<b>3 810,7</b>
<b>Taux d'investissement (en %)</b>	<b>10,5</b>	<b>10,9</b>	<b>8,9</b>	<b>11,5</b>
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	- 2,3	0,1	- 1,6	- 1,1
Déflateur du PIB (en moyenne)	- 0,1	4,2	5,2	2,8
Prix à la consommation en moyenne	2,5	4,3	3,1	3,3
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Du côté de la demande, l'activité intérieure a été freinée par la stagnation de la consommation des ménages et le recul des investissements productifs, dont le taux reste particulièrement faible. L'attitude de précaution des ménages s'est traduite par une forte hausse de l'épargne intérieure en 2002, principalement sous forme fiduciaire, et qui demeure à un niveau élevé en 2003 (22 % du PIB). Du côté de l'offre, le recul de l'activité a été limité dans le domaine agricole, mais nettement plus prononcé dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Dans le secteur primaire, l'agriculture d'exportation a enregistré en 2003 une évolution négative. Certes, dans les zones restées sous contrôle gouvernemental, la crise n'a pas eu d'incidence directe sur les principales cultures de rente (cacao, hévéa, ananas...). Toutefois, l'impact de la crise a été particulièrement sensible dans les régions productrices de coton et de canne à sucre (nord du pays), mais également dans certaines zones caféières (région de Man, ouest du pays). L'insécurité dans ces zones de conflit a en effet entraîné des mouvements de population et de la main-d'œuvre agricole, perturbant les récoltes et les circuits d'évacuation des produits. Comme en 2002, les campagnes de coton et de canne à sucre ont également été pénalisées par des carences de financement imputables aux difficultés de fonctionnement du système bancaire.

**Principales productions et prix d'achat aux producteurs**

	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004 (a)
<b>Cacao</b> (milliers de tonnes)	1 212,4	1 264,7	1 320,9	1 400,0
Prix moyen d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	300,0	325,0	625,0	385,0
<b>Café</b> (milliers de tonnes)	301,1	182,0	109,4	200,0
Prix moyen d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	315,0	315,0	200,0	200,0
<b>Coton-graine</b> (milliers de tonnes)	287,0	393,0	396,1	245,6
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	190,0	190,0	180,0	185,0

(a) prévisions  
Sources : Administrations nationales, BCEAO

La production de coton a été confrontée à des difficultés considérables d'évacuation, du fait de sa situation septentrionale en zone occupée. Ces difficultés d'acheminement ont pesé à la fois sur les quantités exportées et sur la qualité du coton, en raison de l'allongement des délais de stockage et de commercialisation de la campagne 2003-2004. Les installations des entreprises du secteur cotonnier (CIDT, LCCI) ont été saccagées ; les entrepôts d'intrants (engrais, produits phyto-sanitaires destinés à l'entretien des parcelles) ont été pillés. La récolte 2003/2004 n'a ainsi pas dépassé 245 000 tonnes, au regard d'un potentiel de l'ordre de 400 000 tonnes. Ces difficultés, ajoutées à la pénurie de semences, hypothèquent les récoltes à venir. La filière sucrière, située également en zone Nord, a elle aussi été fortement désorganisée par la crise, alors que les acteurs de la filière (SUCAF et SUCRIVOIRE) sont en outre confrontés à des importations frauduleuses massives, qui perturbent gravement l'ensemble de la filière. De même, la production de café située dans l'ouest du pays (régions de Man et de Vavoua) a été constamment perturbée par le climat d'insécurité. Ces difficultés ont accentué la désaffection des planteurs touchés par la dépression persistante des cours du café sur les marchés internationaux, qui se traduit par une diminution des prix moyens d'achat aux producteurs.

En revanche, la production de cacao, localisée dans la moitié sud/sud-est du pays, a moins souffert des conséquences de la crise : les campagnes 2003-2004 se sont consolidées à des niveaux très élevés (1,4 million de tonnes). La bonne tenue de la production s'explique par les mesures de sécurisation des couloirs d'acheminement entre les zones de production de cacao et les ports industriels (notamment celui de San Pedro), qui ont permis de ne pas entraver les filières d'exportation. En outre, la baisse des cours enregistrée à compter d'avril 2003 n'a pas pénalisé la collecte de cacao. La RCI demeure ainsi le premier pays producteur mondial de cacao, avec 40 % de la production. La filière cacao ivoirienne comprend quelques 620 000 exploitations et fait vivre, directement ou indirectement, environ 6 millions de personnes.

En ce qui concerne les structures des filières café-cacao, les réformes introduites en octobre 2002 avaient pour objectif, dans le cadre de la libéralisation, (i) de mettre un terme aux interventions directes du gouvernement, ainsi que tout soutien financier direct ou indirect dans la commercialisation du cacao (ii) d'assurer une plus forte corrélation entre les cours mondiaux et les prix aux producteurs (iii) de veiller à l'efficacité de la concurrence. Au terme de la campagne 2003/2004, il apparaît que l'organisation institutionnelle de la filière cacao n'est pas encore clarifiée, compte tenu du chevauchement entre les différentes institutions compétentes (voir Rapport de la Zone franc, 2002) ; en outre, les coopératives de producteurs souffrent d'un manque de moyens et de capacités pour tirer un meilleur parti de la commercialisation, le prix minimum d'achat ayant été transformé en prix indicatif ; enfin, les conditions d'une bonne gouvernance de la filière ne semblent toujours pas être réunies. Le plafonnement des achats de cacao par exportateur (10 % maximum de la production) demeure en vigueur, dans le but d'éviter d'éventuels abus de positions dominantes.

La production d'huile de palme a légèrement progressé (+ 0,5 %). La collecte, bien que stimulée par l'orientation favorable des cours internationaux, a néanmoins été freinée par la pénurie de main-d'œuvre dans les zones productrices (région de Neka, zone sud-ouest), fortement touchées par la crise. La production de caoutchouc naturel est restée pratiquement stable en 2003, favorisée par la bonne tenue des cours internationaux.

La production d'ananas s'est inscrite en baisse en 2003 (243 000 tonnes, soit - 10 %), en raison de conditions climatiques peu favorables. En revanche, la production de bananes a sensiblement progressé (263 000 tonnes, soit + 5 %). Les filières ananas et banane, qui représentent les trois-quarts des exportations de fruits et légumes, sont confrontées à des difficultés de commercialisation sur le marché international, en raison de la surproduction généralisée des fruits tropicaux et des quotas en vigueur pour la banane dans l'Union européenne. La filière de l'anacarde (noix de cajou), en dépit d'une consolidation de la production, a été confrontée à des difficultés d'exportation liées à sa localisation géographique (nord du pays).

Le secteur de la pêche a bénéficié d'une augmentation sensible du volume d'activité, de l'ordre de 20 %. En outre, un accord de pêche, conclu le 3 mars 2004 entre la RCI et l'Union européenne, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2004 pour une période de trois ans. Cet accord prévoit l'octroi de droits de pêche à l'Union Européenne, qui donnera lieu au versement d'une contrepartie financière accompagnée d'un programme d'assistance technique.

Les productions vivrières ont bénéficié d'une progression de l'ordre de 3 %, grâce à des conditions climatiques favorables, autorisant un approvisionnement satisfaisant des marchés, en dépit des contraintes logistiques liées à la crise. Le bon comportement du secteur vivrier permet d'assurer l'autosuffisance alimentaire du pays, à l'exception du riz-paddy, dont une part importante de la consommation est importée.

	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
<b>Mil/sorgho</b> (milliers de tonnes)	74,6	99,5	76,7	77,0
<b>Maïs</b> (milliers de tonnes)	854,5	887,4	642,2	571,8
<b>Riz paddy</b> (milliers de tonnes)	1 043,1	1 079,6	937,2	963,0
<b>Manioc</b> (milliers de tonnes)	1 309,8	1 349,1	4 078,8	5 409,7
<b>Igname</b> (milliers de tonnes)	3 105,0	3 198,1	3 718,2	4 142,4

Sources : Administrations nationales, BCEAO

Le secteur minier a connu un net regain d'activité en 2003, grâce à la découverte de nouveaux gisements d'hydrocarbures. Les industries extractives ont vu leur activité progresser de 74 % en 2003, grâce à l'accroissement de la production pétrolière (7,5 millions de barils, soit + 37 % par rapport à 2002), liée à la mise en production de nouveaux champs. De même, la production gazière s'est consolidée (+ 3,7 %), stimulée par la demande des centrales thermique d'Azito et de celle des pays voisins (Ghana notamment). En revanche, les filières diamantifère et aurifère, localisées dans le Nord du pays, ont connu un net repli, leur production faisant probablement l'objet d'importants détournements en zone occupée.

	2000	2001	2002	2003
<b>Pétrole</b> (milliers de barils)	2 459,4	2 099,3	5 457,1	7 505,9
<b>Gaz</b> (milliards de BTU)	41 701,9	38 602,1	53 196,0	55 417,6
<b>Diamants</b> (milliers de carats)	319,9	309,0	306,5	nd
<b>Or</b> (kg)	3 444,1	3 672,0	3 569,8	1 313,0

Sources : Administrations nationales, BCEAO

Le secteur secondaire a été nettement plus touché par la crise que le secteur agricole, avec une production en recul de 10,5 % en 2003 (hors industries extractives), en liaison avec un environnement socio-politique peu propice à l'investissement. Les difficultés d'évacuation des marchandises vers les pays limitrophes ont également pesé sur l'activité manufacturière. Ainsi, la voie ferrée Abidjan-Ouagadougou n'a été rétablie qu'au second semestre 2003, alors que le fret routier était fortement ralenti par l'occupation de la zone nord. La baisse de l'activité a touché aussi bien les zones de conflit que la zone non occupée, en raison des difficultés d'approvisionnement et de circulation. En outre, les dommages de guerre infligés à l'outil de production en zone de conflit ont fortement pesé sur l'activité. La crise a ainsi suspendu les projets d'investissement de nombreuses entreprises et encouragé le déstockage. Pour limiter les effets économiques de la crise, les entreprises ont dû recourir à des mesures de licenciements, certaines ayant même délocalisé une partie de leurs activités vers d'autres pays de la sous-région. Enfin, le secteur officiel a été confronté au développement d'importations frauduleuses et de divers trafics, qui fragilisent la situation financière du tissu industriel.

La baisse de l'activité a touché la plupart des branches industrielles. Le secteur textile a accusé un recul de 26 %, en raison des difficultés rencontrées par les entreprises de tissage du coton et de la concurrence des produits de contrebande. La production agroalimentaire a été sévèrement touchée (- 20 %), du fait des difficultés d'accès à la partie nord du pays ainsi qu'aux marchés de la sous-région (Burkina, Mali et Niger). De même, la branche énergie (eau-électricité), qui a vu sa production décroître de 4,3 %, a été pénalisée par le mouvement des populations vers la zone Sud et par le retard dans la réalisation de nouveaux investissements. Le secteur des matériaux de construction a également enregistré une baisse de près de 22 %, imputable à l'arrêt des grands chantiers intérieurs et au ralentissement des exportations vers les pays limitrophes. À l'inverse, les industries mécaniques ont vu leur activité se consolider (+ 7,5 %), grâce aux achats de véhicules administratifs et militaires liés à la guerre. Les industries du bois ont également vu leur activité se consolider légèrement (+ 3,6 %).

Le secteur tertiaire a été directement affecté par le recul du secteur secondaire et la baisse de la consommation des ménages. Le commerce de détail a vu son activité baisser, en particulier pour les produits pétroliers, les véhicules neufs, le matériel informatique et les matériaux de construction ; seules les ventes de produits alimentaires et de bijoux sont restées dynamiques. Le dynamisme du secteur des télécommunications observé les années passées s'est maintenu en 2003, grâce à la téléphonie cellulaire.

Les transports terrestres et ferroviaires ont été sévèrement frappés par la partition du pays et la fermeture des frontières septentrionales, qui ont perturbé la desserte des zones assiégées et des pays limitrophes. Pour satisfaire leur clientèle sahélienne, les opérateurs ivoiriens ont ainsi dû emprunter les routes ghanéennes, engendrant un surcoût significatif. L'activité de l'aéroport d'Abidjan n'a cessé de reculer depuis sa rénovation en 1999. Le trafic aérien a ainsi accusé une nouvelle baisse en 2003 (- 6 %) qui a touché les composantes fret et passagers. Le trafic des ports d'Abidjan et de San Pedro a été également affecté par la crise (trafic global en recul de 10 %). Enfin, les ventes d'énergie commerciale se sont également repliées.

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a augmenté en moyenne annuelle de 3,3 % en 2003, contre 3,1 % en 2002, soit un taux d'inflation qui reste supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA, fixée à 3 %. En outre, le ralentissement des prix observé traditionnellement au second semestre ne s'est pas produit. Les hausses les plus sensibles ont affecté les produits alimentaires, compte tenu des difficultés d'approvisionnement des marchés et du renchérissement des coûts d'acheminement. La fermeture des frontières au nord du pays a renchéri les importations traditionnelles en provenance des pays sahéliens (viande et certains légumes).

## FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget 2003 a été marquée par les conséquences du conflit. Celui-ci s'est en effet traduit par des difficultés persistantes à recouvrer et à mobiliser des ressources, notamment externes, et par les charges croissantes liées à la situation de crise. En liaison avec la baisse de l'activité et le gel des concours extérieurs, les recettes totales ont enregistré une diminution de FCFA 90 milliards par rapport à l'exercice 2002 (soit - 6,1 %). Les dépenses publiques affichent un dépassement de FCFA 153 milliards par rapport aux prévisions. Le déficit budgétaire s'est ainsi largement creusé, passant de FCFA 122 milliards en 2002 à FCFA 252 milliards en 2003, ce qui représente 3,0 % du PIB (base engagements, dons compris).

Du côté des recettes, l'assiette fiscale a été réduite par la limitation de la zone de recouvrement à la partie du territoire sous contrôle gouvernemental (zone sud) et par l'importance croissante des trafics, notamment des importations frauduleuses. La baisse des recettes intérieures a été aggravée par les mesures d'allègement fiscal (réduction du taux de TVA notamment). Cette évolution a été néanmoins atténuée par les bonnes performances des régies douanières et le niveau élevé des Droits uniques de sortie (DUS, taxe sur les exportations de cacao) : les droits de porte se sont élevés à FCFA 645 milliards, soit un surplus de FCFA 44 milliards par rapport au budget initial. Les recettes non fiscales ont été pénalisées par la suspension des privatisations, les moins-values sur les redevances de téléphonie cellulaire (défaut de paiement de certains opérateurs) et les difficultés de recouvrement des recettes pétrolières.

Les dépenses publiques ont accusé un net dépassement du budget initial, principalement imputable aux dépenses de personnel et aux prestations sociales (primes aux forces de défenses et de sécurité notamment) et à l'importance des dépenses de souveraineté. Un excédent des subventions et transferts aux communes rurales a également été enregistré. À l'inverse, les dépenses d'investissement, en dépit d'un montant budgété déjà faible, ont été exécutées seulement à hauteur de 75 %, en raison de la suspension des projets en zone occupée et du gel des financements extérieurs. La réalisation des grands projets, en particulier le troisième pont-échangeur d'Abidjan (Riviera-Marcory), a été différée, dans l'attente d'un nouveau schéma de financement. Ainsi, la part des investissements publics ne représentait plus que 2,4 % du PIB en 2003, contre 7,2 % en 1998. Les dépenses directement liées à la crise ont atteint FCFA 91,5 milliards. Au total, le solde primaire a diminué de 64 % en 2003.

Les intérêts réglés sur la dette ont nettement diminué en 2003 : les autorités ivoiriennes n'ont en effet pas pu faire face à tous leurs engagements et ont privilégié le remboursement des avances de la BCEAO et les créanciers extérieurs multilatéraux (FMI, Banque mondiale). L'accumulation d'arriérés sur les créanciers extérieurs bilatéraux (Club de Paris), mais également sur le secteur non bancaire intérieur (fournisseurs de l'État) a ainsi permis de financer le déficit budgétaire global, en complément d'émissions de bons du Trésor.

## Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA courants)

	2000	2001	2002	2003 (a)
RECETTES TOTALES	1 270,6	1 376,6	1 469,5	1 379,5
<b>Recettes</b>	<b>1 237,1</b>	<b>1 336,3</b>	<b>1 428,4</b>	<b>1 347,0</b>
Recettes fiscales	1 077,5	1 168,4	1 259,3	1 192,0
Recettes non fiscales	159,6	167,9	169,1	155,0
<b>Dons extérieurs</b>	<b>33,5</b>	<b>40,3</b>	<b>41,1</b>	<b>32,5</b>
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	1 360,2	1 306,9	1 591,6	1 631,1
<b>Dépenses courantes</b>	<b>1 140,8</b>	<b>1 150,2</b>	<b>1 256,9</b>	<b>1 334,7</b>
Salaires	454,1	484,1	523,5	539,3
Intérêts de la dette publique	294,3	259,7	265,6	217,2
<i>Intérieure</i>	29,6	24,0	23,2	25,9
<i>Extérieure</i>	264,7	235,7	242,4	191,3
Autres dépenses courantes	388,1	402,0	464,7	575,1
<i>dont dépenses non classées</i>	4,3	4,4	3,1	3,1
<b>Dépenses en capital</b>	<b>219,4</b>	<b>147,1</b>	<b>257,1</b>	<b>195,8</b>
Sur financement interne	114,1	87,8	145,9	123,6
Sur financement externe	105,3	59,3	111,2	72,2
<b>Autres dépenses liées à la crise</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>64,7</b>	<b>91,5</b>
<b>Prêts Nets</b>	<b>0,0</b>	<b>9,6</b>	<b>12,9</b>	<b>9,1</b>
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	276,5	358,0	291,2	105,9
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 89,6	69,7	- 122,1	- 251,6
ARRIÉRÉS	241,0	157,6	- 374,7	556,8
<b>Arriérés intérieurs</b>	<b>54,0</b>	<b>0,5</b>	<b>25,9</b>	<b>174,5</b>
<b>Arriérés extérieurs</b>	<b>187,0</b>	<b>157,1</b>	<b>- 400,6</b>	<b>382,3</b>
SOLDE (BASE CAISSE) (3)	151,4	227,3	- 496,8	305,2
FINANCEMENT	- 160,1	- 202,5	537,4	- 293,7
<b>Financement intérieur</b>	<b>- 120,0</b>	<b>- 83,4</b>	<b>7,8</b>	<b>- 57,3</b>
Financement bancaire	- 126,7	- 101,6	23,7	- 54,5
Financement non bancaire	6,7	18,2	- 15,9	- 2,8
<b>Financement extérieur</b>	<b>- 40,1</b>	<b>- 119,1</b>	<b>529,6</b>	<b>- 236,4</b>
Tirages sur emprunts	126,8	28,4	255,8	39,3
Amortissement	- 372,6	- 344,3	- 501,4	- 381,3
Réaménagement de la dette	205,7	209,7	755,4	90,8
Financement exceptionnel	0,0	- 12,9	- 12,4	- 13,2
Autres (Emprunt obligataire et bons du Trésor)	0,0	0,0	32,2	28,0
Ajustements statistiques	- 8,7	24,8	40,6	11,5
PIB (au prix du marché)	7 546,5	7 869,5	8 149,3	8 285,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,4	17,0	17,5	16,3
Dépenses courantes	15,1	14,6	15,4	16,1
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 0,2	1,1	- 0,6	- 2,6
<i>base engagements (dons compris)</i>	- 1,2	0,9	- 1,5	- 3,0
<i>base caisse</i>	2,0	2,9	- 6,1	3,7
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

## COMPTES EXTÉRIEURS

La crise a entraîné en 2003 une forte contraction de l'excédent commercial et du solde des transactions courantes, qui demeure néanmoins largement excédentaire. Cette évolution, liée au recul des exportations et à l'accroissement des importations, a été accentuée par la dégradation des termes de l'échange (- 22 %).

Les exportations ont reculé tant en volume qu'en valeur (- 7 %), principalement en raison de la baisse sensible des ventes de cacao (- 16 %), qui ont été affectées par la dépréciation des cours mondiaux (- 26 % en moyenne annuelle en francs CFA). Cette évolution a cependant été atténuée par une meilleure valorisation du produit grâce la part croissante du cacao transformé, qui passe de 25 % à 27 % des volumes exportés. Les ventes de conserves de thon, de bois, de ciment et d'engrais ont également enregistré un recul important. En revanche, les exportations de produits pétroliers, toujours en forte augmentation, ont été stimulées par l'accroissement de la production et représentent toujours le deuxième poste d'exportation.

Les importations ont enregistré une hausse de 13 %, qui s'explique par deux éléments exceptionnels : l'achat d'équipements militaires pour une valeur de FCFA 112 milliards et d'une plate-forme de forage d'un montant de FCFA 101 milliards a représenté à lui seul 10 % du total des importations. La détérioration du climat socio-politique a pesé sur la demande de biens intermédiaires (- 13 %) et industriels (- 2 %, hors éléments exceptionnels), affaiblie par l'attentisme des entreprises. En revanche, les importations de produits alimentaires, moins sensibles à la conjoncture, ont continué d'augmenter (+ 15 % en volume).

La balance des services présente un déficit structurel imputable au fret, du fait de l'absence d'armateurs nationaux. Ce déficit s'est sensiblement alourdi ces deux dernières années, en raison de la crise qui a provoqué de nombreux départs du pays, dégradant ainsi le solde du poste « voyages ». Pour les mêmes raisons, le déficit des transferts courants est resté élevé en raison de l'importance des transferts de ressortissants étrangers en Côte d'Ivoire vers leur pays d'origine.

Le compte de capital enregistre une baisse continue des investissements directs depuis 2001 (- 30 % en 2003), dans un environnement marqué par la dégradation du climat des affaires. De ce fait, compte tenu de l'absence de nouveaux concours extérieurs, le solde du compte d'opérations financières enregistre un déficit important, aggravé par les rapatriements de capitaux effectués par les opérateurs privés en raison de la crise.

En définitive, le surplus global s'est considérablement réduit (FCFA 71,5 milliards en 2003, contre FCFA 560 milliards en 2002), ne permettant ainsi qu'une légère hausse des réserves de change (+ FCFA 71,5 milliards).

<b>Balance des Paiements de la Côte d'Ivoire</b>				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2000	2001	2002	2003 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 171,6	- 44,1	535,1	205,2
<b>Balance commerciale</b>	<b>1 058,1</b>	<b>1 120,2</b>	<b>1 964,9</b>	<b>1 467,0</b>
Exportations FOB	2 768,2	2 892,5	3 676,5	3 396,6
Dont				
<i>Café</i>	214,4	104,1	83,4	83,7
<i>Cacao</i>	738,3	959,0	1 573,2	1 372,4
<i>Produits Pétroliers</i>	522,9	76,5	405,7	408,4
<i>Bois</i>	174,8	182,0	156,2	136,9
Importations FOB	- 1 710,0	- 1 772,3	- 1 711,6	- 1 929,6
Dont				
<i>Biens d'équipement</i>	- 302,4	- 360,4	- 413,8	- 688,0
<i>Produits pétroliers</i>	- 540,2	- 490,9	- 370,9	- 350,5
<i>Produits alimentaires</i>	- 307,8	- 397,8	- 414,5	- 450,2
<b>Balance des services</b>	<b>- 530,0</b>	<b>- 507,5</b>	<b>- 668,8</b>	<b>- 590,0</b>
Dont fret	- 245,9	- 242,7	- 234,2	- 268,2
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 464,8</b>	<b>- 429,4</b>	<b>- 439,0</b>	<b>- 399,3</b>
Dont intérêts de la dette publique	- 264,7	- 235,7	- 242,4	- 191,3
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>- 235,0</b>	<b>- 227,4</b>	<b>- 322,0</b>	<b>- 272,5</b>
Secteur privé	- 251,0	- 250,9	- 335,0	- 278,9
Secteur public	16,1	23,5	13,0	6,4
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	252,2	301,8	47,1	- 123,2
<b>Transferts de capital (hors remise de dette)</b>	<b>6,0</b>	<b>7,4</b>	<b>5,8</b>	<b>3,2</b>
<b>Opérations financières</b>	<b>246,3</b>	<b>294,4</b>	<b>41,3</b>	<b>- 126,4</b>
Investissements directs	167,1	199,9	148,2	104,5
Investissements de portefeuille	- 7,5	- 10,2	15,9	10,0
Autres investissements	86,7	104,7	- 122,8	- 240,9
ERREURS ET OMISSIONS	- 10,1	21,9	- 21,8	- 10,5
SOLDE GLOBAL	70,5	279,6	560,4	71,5
Pour mémoire :				
<b>Financement exceptionnel</b>	<b>395,5</b>	<b>366,8</b>	<b>354,8</b>	<b>473,1</b>
Variation des arriérés	189,8	157,1	- 400,6	382,3
Rééchelonnements	205,7	209,7	755,4	90,8
Exportations/Importations (%)	161,9	163,2	214,8	176,0

(a) estimations

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

Source : BCEAO

L'encours de la dette extérieure avait continuellement diminué entre 1998 et 2001, grâce aux importantes mesures d'allègement consenties par le Club de Paris au titre de la restructuration de la dette publique. Cette tendance s'est interrompue en 2002, l'encours s'établissant à USD 11,8 milliards fin 2002, contre USD 11,6 milliards fin 2001. Toutefois, compte tenu de la baisse du dollar par rapport au franc CFA, le niveau de l'endettement de la Côte d'Ivoire rapporté à son PIB a enregistré un repli en 2002 (- 4 points).

Illustrant la reprise, début 2002, de la coopération financière avec ses partenaires extérieurs, la Côte d'Ivoire a obtenu, dans le cadre du Club de Paris (session du 10 avril 2002), un rééchelonnement de sa dette publique de USD 2,26 milliards, conduisant à l'annulation immédiate de USD 911 millions de la dette extérieure et à une réduction du service de la dette de USD 2,26 milliards à USD 750 millions, entre le 1<sup>er</sup> avril 2002 et le 31 décembre 2004. Le rééchelonnement a été conclu selon les termes de Lyon

(réduction de 80 % des flux éligibles), mais les créanciers se sont engagés à appliquer les termes dits de Cologne (taux de réduction porté à 90 %), dès l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE. La crise a cependant gelé la procédure PPTE engagée entre les Institutions de Bretton Woods et la Côte d'Ivoire.

<b>Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire</b>				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	1999	2000	2001	2002
DETTE À COURT ET LONG TERME	13 170	12 138	11 618	11 816
<b>Dettes à long terme</b>	<b>11 295</b>	<b>10 546</b>	<b>9 975</b>	<b>10 369</b>
Dettes publiques garanties	9 699	9 063	8 603	9 110
Dettes privées non garanties	1 596	1 482	1 372	1 259
<b>Recours aux crédits FMI</b>	<b>620</b>	<b>549</b>	<b>464</b>	<b>491</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>1 256</b>	<b>1 043</b>	<b>1 179</b>	<b>956</b>
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	8	79	376	292
<i>Envers créanciers publics</i>	0	70	216	85
<i>Envers créanciers privés</i>	8	8	160	207
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	45	169	466	317
<i>Envers créanciers publics</i>	1	125	375	213
<i>Envers créanciers privés</i>	43	44	91	105
Crédits à l'exportation	1 274	1 327	1 319	1 455
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	217,2	225,3	204,2	165,1
Dettes totales / PIB	87,7	89,5	82,9	78,9
Service payé de la dette / exportations biens et services	20,1	22,0	19,4	20,4
Intérêts payés / exportations biens et services	8,4	8,8	7,4	6,2
Dettes multilatérales / dettes totales	35,6	36,1	37,5	34,0
Sources : Banque mondiale et FMI				

## SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire ivoirien se compose de vingt-deux établissements de crédit, dont dix-sept banques et cinq établissements financiers. La société Versus Banque SA, contrôlée par le groupe Kagnassi, a été agréée en tant que banque en 2003. Parmi les banques figurent onze établissements de crédit à vocation générale, une banque de l'habitat, deux établissements spécialisés dans le financement des PME, ainsi que la Banque Nationale d'Investissement, ex Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) qui assure *inter alia* la gestion de la dette publique. Les établissements financiers, pour leur part, se caractérisent par une activité orientée essentiellement vers le crédit-bail mobilier et immobilier. Le secteur bancaire ivoirien est assez concentré, puisque les quatre principaux établissements représentent environ les trois quarts du total de bilan de la place (hors BNI). Les établissements de crédit ivoiriens représentent 32 % du poids de l'ensemble des bilans bancaires de l'UEMOA, soit une part sensiblement inférieure à celle du PIB ivoirien dans l'économie sous-régionale (38 %).

Système bancaire de Côte d'Ivoire								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2001	2002	2003*	PASSIF	2001	2002	2003*	
Op. de trésorerie et interbancaires	302	381	382	Op. de trésorerie et interbancaires	394	233	141	
Opérations avec la clientèle	1 374	1 360	1 228	Opérations avec la clientèle	1 289	1 488	1 418	
Opérations sur titres et diverses	185	140	156	Divers	132	103	114	
Valeurs immobilisées	168	156	140	Provisions, Fonds propres et ass.	214	213	234	
<b>Total actif</b>	<b>2 029</b>	<b>2 037</b>	<b>1 906</b>	<b>Total passif</b>	<b>2 029</b>	<b>2 037</b>	<b>1 906</b>	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	36	64	41	Coefficient net d'exploitation	78,0	74,4	76,3	
Engagements de garantie	302	285	241	(frais généraux+amortissements)/PNB				
Autres engagements	17	27	16	Taux de marge nette (%)	- 3,7	5,9	4,5	
Engagements douteux	4	21	24	(Résultat net/Produit net bancaire)				
<b>Total hors-bilan</b>	<b>358</b>	<b>397</b>	<b>322</b>	Coefficient de rentabilité (%)	- 2,7	4,5	3,0	
				(Résultat net/Fonds propres)				

Source : Commission bancaire de l'UMOA / (\*) : chiffres provisoires

Depuis 2002, la crise politique et économique a interrompu la croissance des crédits à la clientèle, qui ont reculé de près de 10 % en 2003. Le recul des concours à l'économie a touché aussi bien les crédits à court terme (71 % des encours de crédits) que les crédits à moyen et long terme. Cette évolution résulte du recul de la demande globale de crédit et de la fermeture des agences bancaires situées dans la zone de conflit. Les crédits de campagne ont également connu une forte baisse (- 150 %), en raison d'un recours accru aux crédits *off shore*, dont les taux d'intérêt sont largement plus compétitifs que ceux offerts par les banques locales. La qualité des risques a continué de se dégrader. Les créances en souffrance brutes se sont en effet alourdies (+ 20 %) et leur taux, rapporté à l'ensemble du portefeuille de clientèle, net de provisions, a continué de progresser (10 % fin 2003, contre 3,1 % fin 2000).

Compte tenu d'un net alourdissement des provisions pour risques et de la baisse des produits sur opérations de clientèle, le résultat net d'ensemble du système bancaire ivoirien a reculé, affichant un bénéfice net de FCFA 6,7 milliards en 2003, contre 8,9 milliards en 2002. Les indicateurs de rentabilité se sont ainsi légèrement effrités, affectés notamment par le coût des mesures de restructuration (voir infra).

La tendance baissière de la rentabilité sur moyenne période, dans un contexte général de dégradation de la qualité des risques et d'instabilité, a conduit les établissements de crédit à accélérer la restructuration du tissu bancaire ivoirien. Dans le prolongement des fusions de leur maison-mère, les filiales des groupes français ont procédé à une rationalisation de leur réseau : tendance à l'absorption des filiales de crédit-bail locales, révision de l'implantation des agences (y compris dans les zones épargnées par le conflit), réduction des effectifs... La SGBCI et la BICICI ont ainsi fermé environ un tiers de leurs agences et réduit leurs effectifs dans des proportions comparables. À l'inverse, les établissements de taille moyenne (Bank of Africa, Ecobank, BIAO...), qui disposent souvent d'un rayonnement sous-régional, ont poursuivi le développement de leurs activités, tout en améliorant leur rentabilité.

## PERSPECTIVES

Selon les prévisions disponibles, l'économie ivoirienne pourrait connaître un retour à une croissance positive en 2004, évaluée entre 1,5 % et 2,5 %, alors que l'inflation devrait se stabiliser autour de 3 %.

Dans le secteur primaire, l'activité devrait progresser d'environ 4 %. La croissance de l'agriculture vivrière devrait en effet se stabiliser autour de 3 % et compenser le léger recul attendu de la production de cacao. En ce qui concerne le secteur secondaire, la reprise des investissements et des activités industrielles dans la zone nord devrait permettre une légère croissance de l'activité, projetée à + 0,7 %. Le secteur tertiaire connaîtrait également une reprise évaluée entre 1 % et 2 %. Le rétablissement de la ligne ferroviaire Abidjan-Ouagadougou et la reprise du trafic routier vers le Mali en juillet 2003 constituent à cet égard des facteurs importants de désenclavement du nord du pays et de redémarrage du commerce sous-régional.

Le gouvernement a par ailleurs élaboré un programme post conflit qui, au plan économique, vise les secteurs suivants :

- Assainissement des finances publiques : définition d'un plan d'apurement des arriérés extérieurs, accroissement du solde primaire, rationalisation de la gestion des structures parapubliques (actualisation du cadre réglementaire, programme de privatisation).
- Filières café-cacao : audit des flux financiers, optimisation de la taxation, amélioration de la gouvernance.
- Secteur financier : audit et restructuration de la BNI et de la CEPC (Caisse d'épargne et de chèques postaux), renforcement du suivi prudentiel des banques, en liaison avec la Commission bancaire, mesures en faveur du financement des secteurs-clés (PME, agriculture, transports, habitat, énergie).
- Lutte contre la pauvreté : finalisation du Document Stratégique de Réduction de la pauvreté (DSRP).
- Gouvernance : renforcement des capacités des administrations, suivi des secteurs sensibles.

Ces prévisions reposent sur l'hypothèse d'un rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national et de la reprise des relations économiques et commerciales avec les pays voisins, ainsi que sur une normalisation des relations avec les bailleurs de fonds. Or, la normalisation de la situation socio-politique en cours reste à confirmer, alors qu'elle constitue un élément clé de la restauration progressive de la confiance des opérateurs économiques, et en particulier des investisseurs ivoiriens et étrangers. Par ailleurs, la baisse rapide des cours mondiaux du cacao observée au premier semestre 2004 devrait peser sur les recettes d'exportations et fiscales, mais également sur les revenus agricoles, et donc sur la consommation et l'activité. Enfin, la reprise des relations avec les institutions financières internationales, alors que le programme triennal FRPC est suspendu, reste indispensable pour permettre d'accélérer les réformes structurelles internes et de mobiliser d'importants concours financiers extérieurs destinés à la réalisation d'infrastructures publiques. Au titre des réformes structurelles figurent notamment l'introduction d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix de détail des hydrocarbures et l'achèvement de la privatisation de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

Au-delà des aspects économiques, le rétablissement d'une croissance vigoureuse de l'économie ivoirienne dépendra de la normalisation de la situation sociale et politique, dans le sens d'un renforcement du processus démocratique et de la réconciliation nationale, notamment dans le cadre du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des combattants (DDR). À moyen terme, les performances de l'économie ivoirienne seront liées à la mise en œuvre des réformes structurelles et de leur appropriation effective par les acteurs économiques, qui conditionneront le soutien durable des partenaires du développement et, plus encore, la mobilisation des ressources du secteur privé. La reprise d'une croissance saine et durable de l'économie ivoirienne produirait ainsi des effets d'entraînement indispensables à une croissance soutenue dans l'ensemble de l'UEMOA.